



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 7 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 14 décembre 2022 à 18 heures 30**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Tarifs communaux 2023
- 2- Espace culturel : validation de l'APD et demandes de subventions
- 3- Aménagement de sécurisation de la RD 6 : choix des entreprises
- 4- Structure de jeux
- 5- Recrutement de contractuels
- 6- CDG : mission médiation
- 7- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Gervais EGAULT.**

